

ASSEMBLÉE NATIONALE30 janvier 2026

SOUTENIR LE DANEMARK ET LE GROENLAND ET ŒUVRER EN FAVEUR D'UNE PLUS GRANDE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 9

AMENDEMENT

présenté par
M. Damien Girard et M. Caure

ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par les cinq alinéas suivants :

« 11. Invite le Gouvernement français à exprimer sa disponibilité pour un renouvellement de l'exercice militaire « Endurance arctique » sur le territoire groenlandais à l'initiative du Danemark et avec tous les pays européens qui souhaiteraient y participer ;

« 12. Invite le Gouvernement français à accroître sa coopération afin de sécuriser les infrastructures aériennes et informatiques, la liberté du débat démocratique face aux ingérences informationnelles, avec le Groenland et le Danemark ;

« 13. Invite le Gouvernement français à défendre au sein de l'Union européenne le renforcement de l'autonomie stratégique européenne par la construction d'un bataillon arctique européen opérationnel en lien étroit avec la Coopération de défense nordique ;

« 14. Invite le Gouvernement français à resserrer les liens culturels de la France avec le Groenland par une présence permanente et pérenne d'une antenne de l'Institut français sur ce territoire dans le prolongement de l'ouverture du Consulat général de France annoncée par le Président de la République lors de sa visite en juin 2025 ;

« 15. Invite le Gouvernement français à défendre au sein de l'Union européenne un soutien accru de la souveraineté économique du Groenland, notamment en matière de matières premières, par l'Instrument européen pour le voisinage, le développement et la coopération internationale. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à actualiser la proposition de résolution européenne en accentuant la coopération sécuritaire, économique, diplomatique et culturelle de la France avec le Groenland et le Danemark et en visant un renforcement de l'autonomie stratégique européenne à long terme.